

## Aventim signe un partenariat avec la Forêt de Chantilly via Carbon Forest

Publié le 16/03/2020 à 09:58

Quelques mois après son engagement auprès du spécialiste de la gestion responsable des forêts Carbon Forest, le promoteur immobilier [Aventim](#) signe un nouveau partenariat sur quatre ans avec le Domaine de Chantilly. Ce partenariat a pour but d'installer la méthodologie Carbon Forest et de tester, sur 538 ha, les retombées positives d'une nouvelle façon de gérer la forêt.

Aventim multiplie les actions en faveur de l'environnement, notamment auprès des forêts afin de respecter son but, « agir pour un bien-être durable ». Promoteur immobilier et acteur de la construction bois en France avec un portefeuille de 50 000 m<sup>2</sup> de projet bois à venir, Aventim a pour objectif de contribuer à l'essor de la filière bois à tous les niveaux. « En tant que consommateur de bois, il est de notre devoir de se soucier d'où vient notre matière première et quel est notre impact sur l'environnement. En faisant le choix de Carbon Forest, nous faisons le choix de la traçabilité, de la préservation des sols et du développement actif des forêts responsables », déclare [Hugues Joubert](#), président d'Aventim.

Pendant près de quatre ans, Carbon Forest viendra mettre en œuvre sa méthodologie sur 538 ha de la Forêt de Chantilly, tester de nouvelles dispositions de gestion pour maintenir en vie la forêt du Domaine de Chantilly et contribuer à sa régénération.

À l'intérieur de ce périmètre, Carbon Forest et le Domaine de Chantilly vont initier une méthode de sylviculture continue et naturelle, permettant de maintenir un maximum de carbone dans les sols pour préserver la biodiversité : « garder une forêt vivante en l'exploitant correctement est la meilleure façon de lui rendre les services qu'elle rend aux hommes et à l'écosystème forestier chaque jour. Exploiter une forêt, oui, mais avec la meilleure approche possible », explique Pascal Yvon, fondateur de Carbon Forest.

Forêt de Chantilly © Aventim immobilier

Aventim a fait le choix du Domaine de Chantilly à la fois pour sa proximité et pour sa volonté de contribuer à la régénérescence d'une forêt menacée par les aléas climatiques. C'est un pari, car c'est une association avec une forêt n'ayant jamais fait l'objet d'expériences passées : « Nous n'avons aucune données sur lesquelles nous reposer car aucune observation n'a été réalisée. L'enjeu est de taille, car nous ignorons la réaction des espèces avec leur milieu, mais la méthode de séquestration du carbone dans le sol ne pourra être que bénéfique pour la santé de la forêt et sa biodiversité », explique le général Millet, administrateur du Domaine de Chantilly.

Ce partenariat a été réalisé avec le soutien de Christophe Tardieu, très prochainement, administrateur général du Domaine de Chantilly.

À terme, Aventim espère pouvoir conjuguer les intérêts de ce partenariat en essayant d'extraire des cubages de bois pour alimenter de futurs chantiers ciblés.